Lutter contre la pauvreté au Québec...

ou comment jongler avec les paradoxes du gouvernement



Quelques dates autour de la lutte à la pauvreté

- Mars 2015: arrivée à échéance du 2^e Plan d'action gouvernementale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (prolongé jusqu'au 31 mars 2017)
- Novembre 2015: le ministre Sam Hamad lance une consultation en vue du 3^e Plan d'action gouvernemental (PAG).

Quelques dates ...

- Le 10 novembre 2015 (en même temps qu'il lance sa consultation sur le PAG!) le ministre Hamad dépose le **projet de loi** 70 Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi (programme **Objectif emploi**).
- Le 1^{er} décembre 2015: lancement officiel de la coalition Objectif dignité (conférence de presse à Montréal).
- Janvier 2016: changement de ministre, François Blais remplace Sam Hamad au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (PAG)

▶ Parmi les gains réalisés au fil des ans:

- Soutien aux enfants (2005)
- Exemption partielle des pensions alimentaires pour enfants à l'aide sociale et aux prêts et bourses (100\$/mois/enfant en 2011)
- Les seuils d'admissibilité à l'aide juridique arrimés au salaire minimum (1^{er} janvier 2016)

Plan d'action gouvernemental (suite...)

- **▲** La FAFMRQ recommande notamment...
- La sauvegarde du réseau public des services de garde
- L'exemption complète des pensions alimentaires pour enfants à l'aide sociale, à l'aide financière aux études, à l'aide juridique et dans les programmes d'aide au logement
- L'amélioration de la capacité financière des personnes (protections publiques au niveau de la MPC, rehaussement du salaire minimum au dessus du seuil de pauvreté)

Plan d'action gouvernemental (suite...)

- **♦** Recommandations de la FAFMRQ (suite...)
- La mise en place d'une loi-cadre en matière de conciliation famille-travail-études
- La reconnaissance et le financement des organismes communautaires autonomes, dont les OCF
- Le retrait du projet de loi 70

Projet de loi 70: Objectif emploi, c'est quoi?

- Vidéo de la Coalition Objectif Dignité:
 https://objectifdignite.org
- ▶ Participation au programme **Objectif emploi** = 12 mois + possibilité de prolongation de 12 mois supplémentaires
- Obligation d'avoir un plan d'intégration en emploi, élaboré suite à une entrevue avec unE agentE du CLE

Objectif emploi (suite)

- Mesures axées sur recherche intensive d'emploi, formation ou acquisition de compétences
- ♦ Programme viserait les personnes qui font une première demande d'aide (primo-demandeurs)

Objectif emploi (suite)

- Programme = pas pour les personnes qui ont des contraintes médicales reconnues (mais, processus ardu pour la reconnaissance)
- Prestataires recevraient allocation supplémentaire jusqu'à 260\$ (+ frais de transport, frais de gade, etc.)
- ♦ Chèque de base pourrait être réduit à 399\$/mois pour les personnes récalcitrantes qui refuseraient ou ne pourraient pas se conformer aux exigences du programme

Pourquoi dénoncer Objectif emploi?

- ▶ Programme basé sur les préjugés: « les personnes assistées sociales sont paresseuses et ne veulent pas travailler »...
- ♦ Présence à l'aide sociale = beaucoup plus liée à la situation économique du Québec et à sa démographie qu'au supposé manque de volonté des personnes
- Depuis 20 ans, les personnes qui quittent l'aide sociale sont plus nombreuses que celles qui y font leur entrée (de 802 000 en 1995 à 436 000 en 2015)

Pourquoi dénoncer Objectif emploi?

- Sur les 17 000 nouvelles demandes d'aide sociale, il y a une forte proportion de jeunes et de personnes immigrantes
- Souvent aux prises avec des difficultés immédiates (menace d'éviction, rupture réseau social, faible scolarisation, discrimination à l'embauche, problèmes de dépendance et de santé mentale, itinérance...)
- En 2015, plus de 116 000 adultes assistés sociaux ont participé **volontairement** à des mesures d'employabilité

Pourquoi dénoncer Objectif emploi?

Bilan et perspectives...

• Pour le PAG:

- Le Plan d'action actuel a été prolongé jusqu'au 31 mars 2017
- On attend la suite...

♦ Pour le PL 70:

- Appui de près de 300 profs et chargé(e)s de cours contre le PL 70 (le ministre les traite d'ignorants!)
- Deux BBQ (31 mai/Mtl 2 juin/Qc + mouvement de solidarité en réaction aux propos du ministre)
- Projet de loi adopté sous bâillon d'ici le 10 juin (???)
- Dépôt d'un projet de règlement à l'automne (???)
- Démarrage du programme Objectif emploi pas avant l'hiver 2017

En conclusion...

On a un gouvernement bourré de paradoxes!

- Il prétend travailler à l'égalité entre les femmes et les hommes, alors qu'il menace l'autonomie économique des femmes en détruisant le réseau public des services de garde...
- Il dit vouloir mettre en place une politique de prévention en santé, alors qu'il coupe de 33% dans les budgets de santé publique...
- Il nous consulte sur un plan de lutte à la pauvreté, alors qu'il multiplie les mesures d'austérité qui affectent encore plus durement les personnes et les familles les plus pauvres!
- Bref... La lutte pour une véritable justice sociale doit se poursuivre!

So-So-So Solidarité!

